



Déclaration liminaire CTL n°3/2020 du 15/09/2020

Monsieur le Président,

L'heure de la rentrée a sonné dans un contexte marqué par une nouvelle phase de la pandémie de Covid-19, toujours omniprésente, oppressante !

Arrêtons-nous quelques instants sur les faits marquants à la DDFiP70 ces 6 derniers mois :

- jeudi 12 mars : convocation d'un CHSCT extraordinaire sur les mesures à mettre en place : nous vous avons alerté sur le retard de communication des consignes sanitaires. Vous deviez les diffuser dans l'après-midi et cela n'a été fait que le lendemain suite à un rappel insistant d'un représentant du personnel ;

- à partir du vendredi 13 mars, une liste comportant les agents prioritaires ou non devait être établie et communiquée au plus tard mardi matin afin de permettre aux agents d'être en conformité avec la loi (début du confinement mardi 17 mars à 12h) ;

- mardi 17 mars à 17h : certains agents sont enfin informés officiellement de leur position !

- à partir de cette date, les services se sont auto-gérés du mieux qu'ils pouvaient. Les consignes de la direction sont arrivées tardivement, comme le roulement des équipes au sein des services par exemple ;

- devons-nous revenir sur le manque d'anticipation et d'organisation sur le matériel de protection (gel, lingettes, masques, plexiglas...) ? Que dire du nombre dérisoire d'ordinateurs portables reçus pendant le confinement ? Notre Administration connaît un véritable retard sur la mise en place du télétravail ;

- encore une fois les décisions gouvernementales (ordonnance relative aux congés volés et prime Covid) ont provoqué des tensions et divisions entre agents de notre direction.

Nous espérons que vous avez retenu les leçons de ces 6 derniers mois et que les prochains se dérouleront plus sereinement. Mais nous constatons déjà que la communication du port du masque obligatoire à compter du 1^{er} septembre a été encore trop tardive (courriel aux agents du 9 septembre).

Ce dont les Agents de la DGFIP ont besoin, ce sont :

- des perspectives d'avenir et des moyens budgétaires suffisants ;
- une revalorisation de l'ensemble des carrières et d'un plan massif de recrutement ,
- la reconnaissance concrète de leur investissement quotidien.

Au cours de cette crise, tous les acteurs se sont rendus compte de l'importance du Service Public, y compris nos petites structures. Pourtant votre objectif reste le même : détruire notre réseau. Le Nouveau Réseau de Proximité se traduit selon l'Administration par un accueil de proximité renforcé avec la mise en place des établissements « France Service ». Vous essayez de nous faire croire qu'il s'agit d'une grande avancée en terme de présence dans nos services dans les territoires et d'accès à notre Administration. Mais la réalité est tout autre et vous le savez bien : il s'agira d'un Agent polyvalent (et non issu de notre Administration) qui servira de point d'entrée à la DGFIP et à de nombreux autres organismes.

Tout cela sans concertation, du moins pas comme nous l'entendons et comme la définition du mot le laisse supposer ! Nous vous rappelons que les Agents du département se sont exprimés à plus de 72 % en rejetant votre projet à hauteur d'une majorité écrasante de 89,7 %.

Un autre sujet à l'ordre du jour est le recours de la Direction à des emplois contractuels. Certes vous nous répondez que cette possibilité vous est donnée pour combler les vacances d'emplois après le dernier mouvement de mutation. Pourtant, un appel à la liste complémentaire participerait tout naturellement à ce comblement. Et ces vacances n'existeraient pas si le recrutement par concours répondait ainsi aux besoins des services !

Mais ce n'est pas la solution qu'a choisie notre Direction Générale et vous vous êtes donc engouffrés dans la possibilité de recruter ces CDD qui ne resteront que 6 ans maximum à la DGFIP.

Outre son caractère très idéologique, le recrutement de contractuels démontre également que la DGFIP a bien besoin d'emplois !

Enfin nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer le courriel adressé à tous les agents de la DGFIP par le Secrétariat Général du Ministère, lundi 7 septembre dernier. La nouvelle Ministre de la Fonction Publique – pardon de la « transformation » de la fonction publique, terme pudique utilisé pour ne pas employer les mots destruction ou démantèlement – nous demande gentiment de proposer toute idée qui permettra de simplifier l'action publique au quotidien.

En d'autres termes, on demande aux agents s'ils ont des idées afin de scier la branche sur laquelle ils sont assis...